

LA DÉMOCRATIE URBAINE SOUS LE PRISME DE LA MOBILITÉ

2 DECEMBRE 2009

CLAIRE SCOHIER
Inter-Environnement Bruxelles



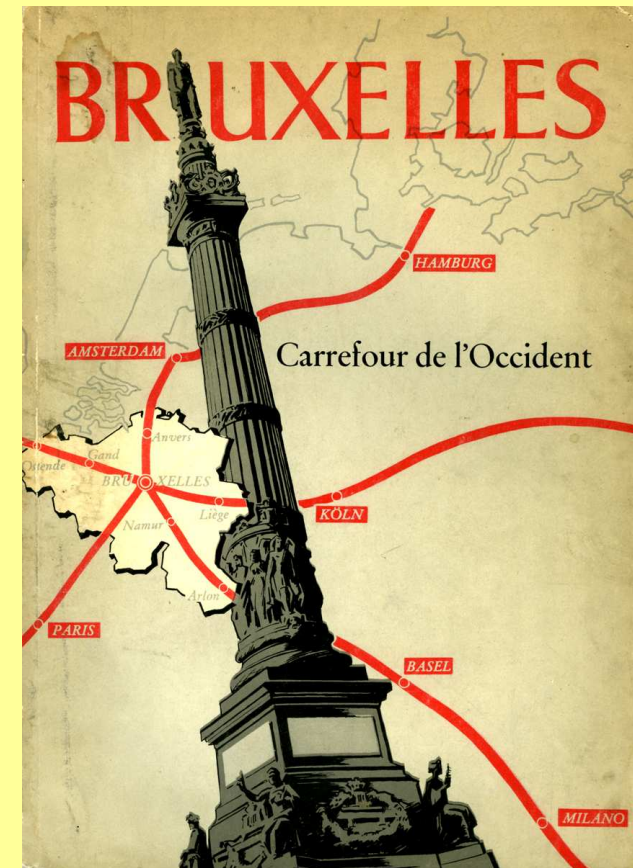


HYPOTHÈSE :

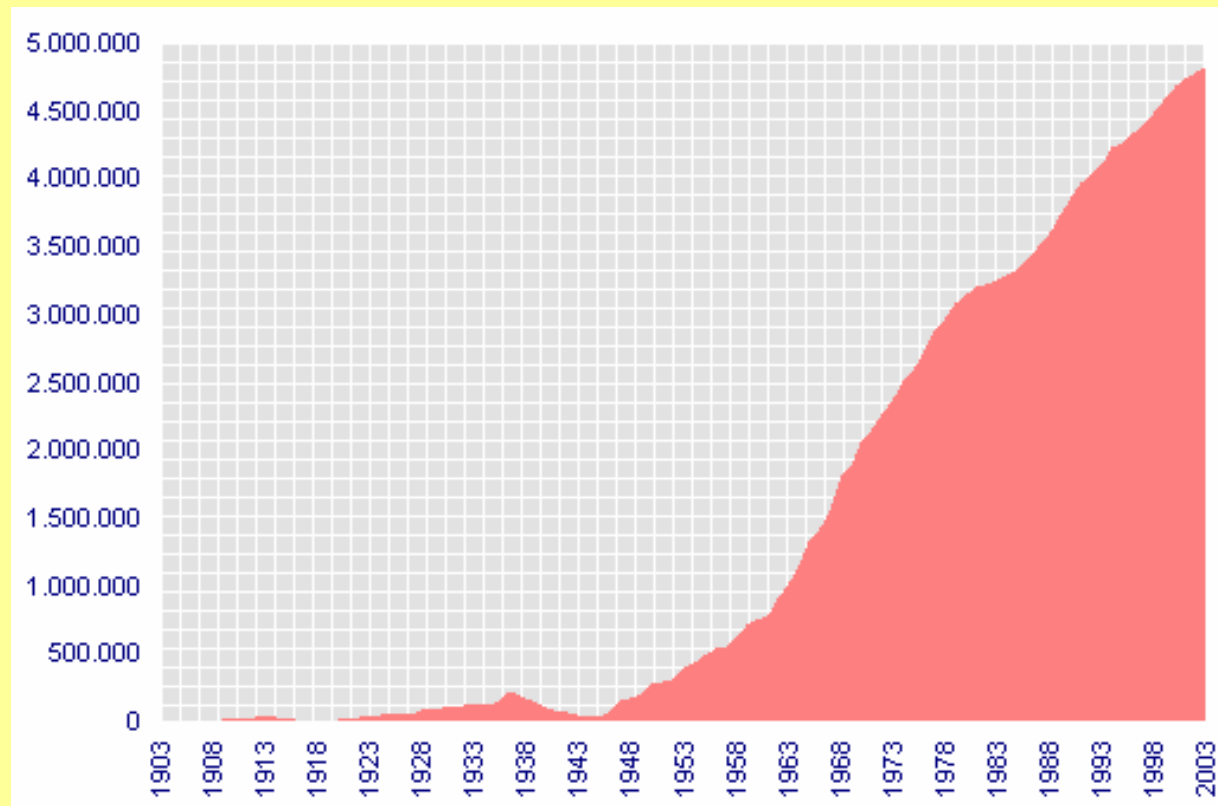
- **les territoires aux prises avec les modèles de la ville fonctionnelle et marchande occulte les défaillances au niveau de la redistribution équitable des ressources. L'appel au vecteur démocratique et à la repolitisation des décisions urbaines (en dépassant la démocratie institutionnelle représentative) est une piste de rééquilibrage des forces et des logiques qui traversent le modèle du développement durable en faveur de la question sociale.**

APPLICATION DE L'HYPOTHESE AU TERRITOIRE DE BRUXELLES A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA MOBILITE

- Années 50-60 : un urbanisme confié au promoteur, une mobilité confiée aux ingénieurs :
- Une politique de transport axée sur le développement automobile (inverse tendance XIX^e : force des TC)
- 1949 : MTP veut faire de BXL le Carrefour routier de l'Occident
- Expo 58 : avènement des tunnels et viaducs
- La conversion de l'espace public en espace de circulation
- Conception métro 1962 conçu pour navette et bureaux + laisse la place aux voitures
- Déductibilité fiscale des déplacements domiciles-travail : facilite l'exode



Résultats de cette politique :



Montée en flèche du parc automobile, diminution de la qualité de vie, exode urbain, diminution de l'assiette fiscale, cercle vicieux.

D'où on vient : années 1950-1960 : montée en puissance des forces exogènes

■ Forces exogènes (+)

- Capitale administrative
- Siège Commission européenne
- Modèle américain fordiste
- Investissements nationaux et internationaux impts
- Tertiarisation : fct° publique et internationale
- Expo 58 (infrastructures)
- Ville Carrefour de l'Europe

■ Acteurs centraux :

- Etat
- Entreprises privées y compris multinationales, promoteurs
- Administration des travaux publics / Hondermarcq

■ Forces endogènes (-)

- Début exode urbain
- Peu de planification : NA loi de 1962 sur AT (plan de secteur)
- Opacité des décisions
- Fonct° bureau l'emporte sur le logement
- Peu d'attention portée au cadre de vie
- Entreprises partent vers les zonings périphériques
- Plan de secteurs sans débat public

■ Acteur central :

- Ville de BXL

Années 1970-1980 : prémisses d'un rééquilibrage

■ Forces exogènes (±)

- Economie post-fordiste : dérégulation
- Tertiarisation se poursuit
- Mvmts migratoires
- Mobilité développée pour faciliter la navette
- Création d'un Min. Aff. BXL pour contrôler l'Agglomérat°

■ Forces endogènes (±)

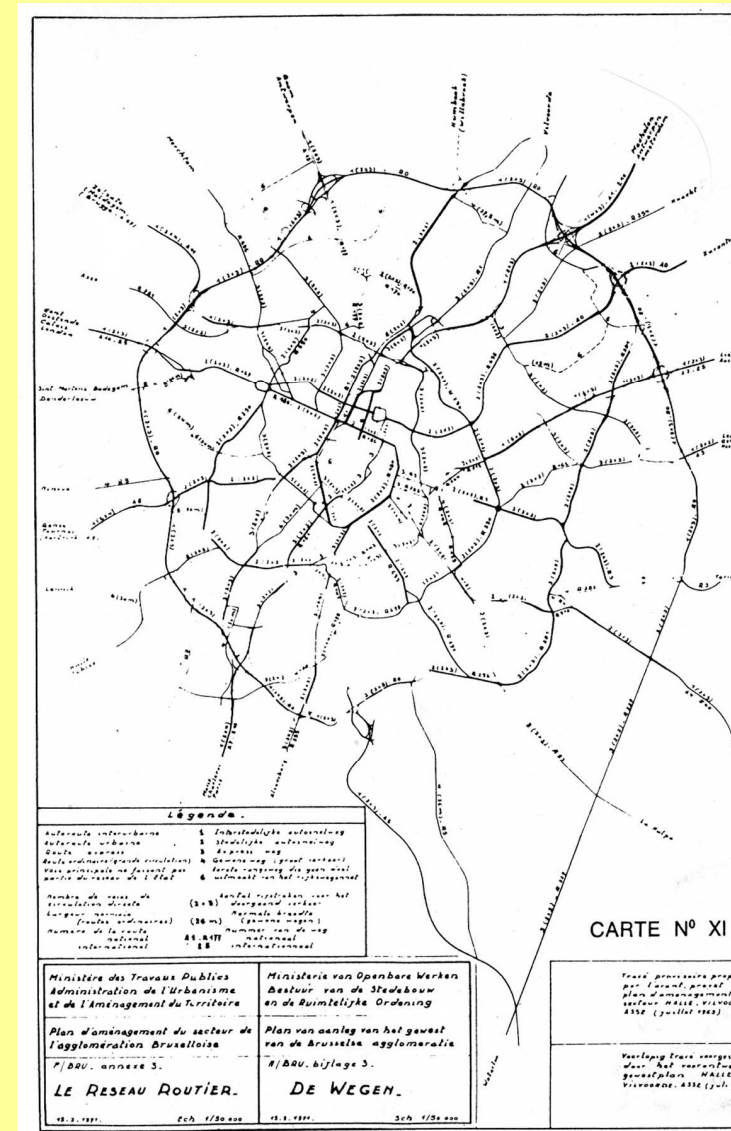
- Mobilisation d'habitants : exigent une plus grande transparence des procédures urbanistiques
- 1976 : procédure de concertation
- 1979 : adoption du Plan de secteur

■ Acteurs centraux :

- 1971 : Agglomération bruxelloise
- ARAU, IEB, comités d'habitants

MOBILITÉ : DES PROJETS DESTRUCTEURS AVORTÉS

- De nbreux projets d'autoroutes urbaines sont bloqués par les comités
 - Vallée du Maelbeek, Ring intérieur, périphérique Sud
- Mais dvpmt des infrastructures en sous-sol : tunnel Porte de Hal, Léopold II
- Facilitation de l'accès de la ville aux navetteurs : métro (1ère ligne 1972) privilégié sur le TC de surface
- Exigence des Communautés européennes



1971 : projet de Plan de secteur de Bruxelles

Années 1990-2000 : mouvement centripète

■ Forces exogènes (±) → (+)

- Mondialisation
- BXL = capital européenne
- Secteurs d'emplois orientés vers l'extérieur (immobilier, activités financières)
- Beliris et PPP
- 2007 : PDI et marketing urbain
- Privatisation et mise en concurrence des services

■ Acteurs centraux :

- Etat fédéral et Beliris
- Union européenne
- Promoteurs
- Lobby, firmes internationales, ONG

■ Forces endogènes (+) → (-)

- Chute démographique freinée (mais l'exode continue)
- Mvt centrifuge des entreprises se poursuit
- 1995 : PRD
- Rénovation et contrat de quartier
- Gestion sécuritaire
- Finances restent déficitaire
- Gentrification

■ Acteurs centraux :

- Région bruxelloise/communes
- ARAU, IEB, comités d'habitants
- Emergents : City Mine(d), Disturb,...

MOBILITÉ : L'ESPACE PUBLIC MASQUE UNE MOBILITÉ CENTRIFUGE

- Attention portée à l'espace public : meilleur partage de la voirie
- Vtée affichée dans les plans de réduire la pression automobile
- Mais crise du financement régional
- Obstacle de la fragmentation communale
- Soutien Beliris qui favorise infrastructures exogènes
- Logique centrifuge se poursuit : tunnels, métro, RER



Réseau RER



LE MODÈLE CLASSIQUE DE CONCERTATION A ATTEINT SES LIMITES POUR FAIRE CONTREPOIDS AUX FORCES EXOGÈNES

- Traite d'enjeux trop locaux face à des enjeux globaux sauf lorsque l'enquête porte sur un Plan (Plan Iris, PRD, PPAS,...)
- Arrive trop tard dans le processus de décision
- Ne permet pas au citoyen de saisir la complexité des situations et d'articuler les échelles d'intervention
- Conduit à des réflexes Nimby faisant croître la méfiance entre citoyens et pouvoirs publics
- Relève trop souvent de la simple information
- N'est utilisé que par une partie non représentative de la population en raison des compétences exigées par la procédure (délai court, peu d'accès à l'information)

COMMENT PERMETTRE AUX HABITANTS DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ DE FAIRE VALOIR LEURS INTÉRÊTS ET DE NÉGOCIER LEUR PLACE DANS UNE VILLE DE PLUS EN PLUS DUALE (CHÔMAGE, ACCES AU LOGEMENT,...) ?

LES LIEUX D'INFORMATION/CONSULTATION ACTUELS

	QUI?	QUAND?	COMMENT?
CRM	Défini par arrêté Pas les habitants	Préalablement mais pas toujours	Pouvoir d'initiative Avis sans feed back motivé
Comité usagers STIB	Défini par arrêté Pas les habitants	Rarement préalablement	Surtout information
Plans communaux	Tous les habitants de la commune	Au début et à la fin du processus	Consultation, dépend de la commune
Panels	Gpe limité de citoyens (15)	Préalable Vie parallèle	Recommandations le + svt sans feed back
Autres pratiques : branding, cartes mentales, vidéo,...	Gpe indéterminé	Préalable	Joue fort sur la communication, intégration difficile



CRITIQUES

- **Tendance à occulter le rapport de force et le conflit et à légitimer la représentativité par une consultation d'une partie de la population qui se désolidarise**
- **Tendance à réduire la participation à des pratiques de communication**

TENTATIVE DE RÉPONSES

- **Visibilité du rapport de force**
Valorisation de la conflictualité
Appui de politiques redistributrices
- **Veiller à la qualité de l'information avant sa mise en forme**
Ne pas tromper le citoyen sur l'objectif poursuivi

CRITIQUES

- **Vision du citoyen refermé sur des intérêts particularistes et égoïste (Nimby) justifiant la non prise en considération de sa demande**
- **Limite la participation à un vecteur d'amélioration du service public en réduisant le citoyen à un usager (rapport clientéliste) occultant son rôle politique et la dimension collective**

TENTATIVE DE RÉPONSES

- **Derrière toute demande peut se cacher une critique pertinente**
Réaliser la concertation le plus en amont possible et éclairer sur les enjeux globaux du projet
- **La consultation doit se faire via un débat public et collectif et non par des sondages d'opinion et des enquêtes de satisfaction**
Ne pas privatiser la logique du service public en en faisant un outil de rentabilité

CRITIQUES

- La délégation de la parole citoyenne à des experts ou confier la modération à des associations réduit la capacité délibérative de la société civile
- Les procédures sont déconnectées et les temporalités peu harmonisées

TENTATIVE DE RÉPONSES

- Prendre en compte les savoirs pratiques des habitants et leur diversité
Ouvrir le débat pour sortir de la nécessité technique et repolitiser les choix
Appui de l'éducation permanente
Ne pas abuser du paravent des associations
- Intégrer les moments de participations aux prises de décision
Motiver la non prise en considération de propositions citoyennes



RENFORCER L'ENDOGENÈ ET L'ACCES A LA CITOYENNETE :

- Améliorer les pratiques de démocraties participatives

Mais aussi :

- Investir dans l'enseignement, la formation, l'éducation permanente
- Investir dans le logement public
- Investir dans la cohésion sociale
- ...



RENFORCER L'ENDOGENÈNE ET L'ACCES A LA CITOYENNETE :

... mais encore :

- Planification forte mais évolutive, basée sur la diversité des usages de la ville et soumis au droit de regard démocratique
- Associer le citoyen à l'évaluation des politiques publiques



QU'EN PENSEZ-VOUS ?